

Vendredi 8 novembre 2019

PORTRAITS D'ACTEURS

ESSAROIS Chasse à courre

Michel Monot, perpétuer une certaine tradition de la chasse

Michel Monot pratique la chasse à courre. Il est maître d'équipage de Piqu'avant-Bourgogne à l'abbaye du Val des Choues à Essarois, dont il est propriétaire avec son épouse Inès, et compte 35 membres. Le Côte-d'Orien « pur sucre » veut surtout continuer de pratiquer ce mode de chasse traditionnel.

« C'est important pour les communes. » Pour Michel Monot il y a des liens entre elles et la chasse. « Il y en a trois exactement avec l'aspect social, l'aspect financier et l'aspect patrimoine culturel », lance-t-il. Car à 61 ans, le maître d'équipage de Piqu'avant-Bourgogne qui pratique la chasse à courre, a ça dans le sang. « Je chasse depuis que je suis gamin et je suis comme la quasi-totalité des chasseurs, c'est un héritage familial, une tradition culturelle », explique-t-il. Il est d'ailleurs propriétaire de l'abbaye du Val des Choues avec son épouse Inès, où ont lieu les parties de chasse. Très impliqué, cela fait maintenant quinze ans qu'il est administrateur de la fédération des chasseurs de Côte-d'Or et vingt ans qu'il est président des chasseurs de grands gibiers de la Côte-d'Or.

Soucieux de perpétuer cette tradition, Michel Monot défend ce mode de chasse souvent décrié. « C'est une chasse qui se pratique à cheval avec une meute de chiens courants. Il n'y a pas d'armes à feu. Tout est basé sur le principe de la prédation naturelle. Nous ne chassons à

« On a joué le jeu et on a sauvegardé l'intérêt des chasseurs. »

Michel Monot, propriétaire de l'abbaye du Val des Choues



Inès Monot devant la meute de chiens lors d'une partie de chasse à courre. Photo Abbaye du Val des Choues

courre que les sangliers », rappelle-t-il. Et d'ajouter : « On n'a rien inventé, la nature est cruelle, mais l'homme a apporté de la sagesse. C'est une cruauté raisonnée ».

« On n'était pas pour, mais on s'est refusé d'être contre »

Forcément, avec le parc national, certaines craintes existaient. Mais Michel Monot et les chasseurs ont souhaité participer au processus de création. « C'est un projet qui impact toute une région. La communauté des chasseurs ne s'est pas reconnu le droit de condamner ce projet. On n'était pas pour mais on s'est refusé d'être contre », lance-t-il avec détermination. « On a dit on va participer à l'élaboration de ce projet, on va travailler, on va assister à toutes les réunions et il y en a eu énormément. Et on va faire en sorte qu'il se fasse en ac-



Michel Monot, ici dans la cour intérieure de l'abbaye du Val des Choues, est le maître d'équipage de Piqu'avant-Bourgogne. Photo archives LBP/Astrid GAYET

cord avec nos pratiques », précise Michel Monot. Durant dix ans, il a donc participé à la construction de la

charte. « Évidemment, on aura des contraintes. Mais on a joué le jeu et on a sauvegardé l'intérêt des

chasseurs. On a fait des concessions, mais à chaque fois avec bon sens », souligne Michel Monot.